

il est vrai, d'une propriété fiscale dont le sort n'a plus changé après que la mort de Matidie la Jeune l'eut, par voie d'héritage, transférée au Prince, a pu se produire, plus aisément encore, dans un pays latinisé jusqu'aux moelles, comme la Provence <sup>1</sup>. Et, s'il était établi que, demeurée une région de *latifundia* au Bas-Empire comme aux origines de la colonisation romaine à Arles, la Camargue n'a pas cessé, dans l'intervalle, de compter parmi ses propriétaires des membres de la famille à laquelle appartenait A. Annius Camars, non seulement nous pourrions, sans paradoxe, combler le fossé chronologique qui se creuse entre l'époque des Flaviens où ce personnage a vécu et le <sup>x</sup>e siècle où, pour la première fois, apparaît, dans les chartes du moyen âge, le nom de la *Camarica* ou *Camariga* <sup>2</sup>, mais l'hypothèse émise par Mowat, adoptée sans trop d'enthousiasme par M. L. A. Constans, tournerait à la certitude.

Or, telle paraît bien être la vérité.

Au Bas-Empire, la physionomie de la Camargue est celle d'une contrée d'élevage aux mains des clarissimes.

En 399, Symmaque songe à pousser son fils dans la carrière et compte le faire désigner, dès 400, pour la préture. Il convient que le jeune Q. Memmius Symmachus produise à Rome, pour s'y faire honneur, des quadriges magnifiquement attelés. Son père l'a donc envoyé en Espagne, sous la conduite de quelques serviteurs d'un dévouement et d'une probité éprouvés, avec la bourse bien garnie, dans l'intention d'y acheter des chevaux de prix dont la beauté lui conciliera la faveur populaire. Mais il y a loin pour rentrer à Rome; et, de peur que les pur sang n'y arrivent fourbus, Symmaque imagine de couper la longue étape en deux années et de faire hiverner la cavalerie de son fils à mi-chemin entre l'Espagne

---

las, XV, 82) et d'un *Castellum Matidianum* (*Bull. Arch. Comm.*, 1906, p. CCLXI; Gsell, *Atlas*, XV, 82). Le site de *Paccianis Matidiae* ressemble à celui de *Rusubbicari Matidiae*; et dans la plaine de Bordj-bou-Arréridj subsiste un lieu dit Matatidje que Poulle a dérivé du nom de Matidie (ap. Gsell, *Atlas*, XV, 82) et qu'il est impossible en tout cas de ne pas rapprocher de la Mitidja.

1. Sur les survivances onomastiques dans la toponymie cadastrale romaine, cf. F. G. de Pachtere, *la Table de Veleia*; Paris, 1920, p. 56 et 60.

2. *Gallia christiana novissima*, n° 241 (cf. *Gallia christiana*, I, 600) : *Et est ipsa terra in insula Camarigas* (en 920); — cf. dans Benjamin Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor-de-Marseille*, I, 654, le texte de la *guirpicio de Camaricas* du 2 janvier 978 ou 984. La Crau, qui, vers la même époque, apparaît dans les textes, sous le nom de *Cravum*, s'appelait encore, au temps de Grégoire de Tours (IV, 44), comme à celui de Pline (*N. H.*, III, 34), la Champagne pierreuse : *Campi Lapidei* (Pline); *Lapideum campum... tum de pecoribus quam de de hominibus (Amo) denudavit* (Grégoire de Tours). Cette dernière citation réserve à la Crau les troupeaux de petit bétail : *pecora*. C'est dans la Camargue, et non dans la Crau, qu'e s'élevaient chevaux et bovins.